



## Pour l'ONU, le Grand Traité Trans-Atlantique (TAFTA) menace les Droits de l'homme

Par [Mondialisation.ca à la Une](#)

Mondialisation.ca, 11 mai 2015

[theguardian.com](http://theguardian.com)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),

[Nations Unies](#)

Par The Guardian

L'avertissement nous arrive d'un haut fonctionnaire des Nations Unies qui, lors d'une interview au journal [The Guardian](#), met en garde les citoyens européens sur les conséquences d'une éventuelle signature du Grand Traité de Libre Échange entre USA et Europe, lequel est entré dans une phase cruciale de négociations.

« L'ONU ne veut pas d'un ordre international post-démocratique – explique le représentant de l'ONU, Alfred de Zayas. Il faut tirer les leçons du passé. Nous avons déjà vu que dans de précédents traités internationaux, les grandes multinationales ont réussi à bloquer les politiques des gouvernements grâce à l'aide de tribunaux secrets qui opéraient en dehors de la juridiction nationale. C'est ce même mécanisme qui nous est à nouveau proposé dans le TAFTA. »

On recense au moins 600 cas où ces « tribunaux » sont intervenus en passant outre la libre volonté des représentants des citoyens.

Parmi les plus fameux cas, on trouve celui du groupe suédois Vatenfall, présent dans le domaine de la production d'énergie nucléaire, qui a intenté un procès au gouvernement allemand et sa décision de démanteler les centrales nucléaires suite à la catastrophe de Fukushima.

Un autre procès a été intenté contre le gouvernement égyptien par le groupe français Veolia, leader mondial du traitement des déchets. La raison ? Une loi qui modifiait à la hausse le salaire minimum et qui empêchait donc [le groupe] d'exploiter les travailleurs égyptiens. [...]

Il faut suspendre le TAFTA parce que les multinationales l'utiliseraient pour porter atteinte aux droits de l'homme. [L'article 103 de la Charte des Nations Unies](#) est clair sur ce point : c'est à cette même Charte de dénouer les différends entre membres de l'ONU et non à des tribunaux secrets qui répondent à on ne sait qui...

Aucun journal ne s'est fait l'écho de cet avertissement de l'ONU contre le TAFTA. Le Mouvement 5 étoiles est la seule force politique italienne à dénoncer tout cela. Le TAFTA est dommageable non seulement pour la démocratie, mais aussi pour la santé des consommateurs et pour la survie des petites et moyennes entreprises, lesquelles constituent la véritable ossature de l'économie européenne.

Une victoire des pro-TAFTA donnerait carte blanche à la Commission européenne. Voilà pourquoi il est important que la voix des citoyens se fasse entendre au sein même du Parlement européen, où la bataille politique est maintenant entrée dans le vif du sujet. Il faut absolument faire pression sur les négociateurs.

Plusieurs Commissions du Parlement européen ont déjà exprimé des avis qui renient, de fait, les négociateurs. Quatre commissions différentes, à savoir, les Affaires constitutionnelles, l'Environnement, le Juridique et les Pétitions, ont publié des avis s'opposant explicitement à l'ISDS, les tribunaux d'arbitrage supposés résoudre les différends entre les multinationales et les États.

C'est maintenant au tour de la Commission du Commerce international de se prononcer. Les porte-parole qui en font partie, David Borelli et Tiziana Beghin, ont déjà présenté 44 amendements pour démanteler le TAFTA. Et le 28 mai, cette même Commission votera le texte final qui sera ensuite discuté à Strasbourg lors de la session plénière de juin.

Source : [Mouvement 5 Étoiles Europe](#)

Article original : [The Guardian](#)

Traduction : Christophe pour [ilFattoQuotidiano.fr](#)

La source originale de cet article est [theguardian.com](#)

Copyright © [Mondialisation.ca à la Une](#), [theguardian.com](#), 2015

---

Articles Par : [Mondialisation.ca](#)  
[à la Une](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)